

Albi, le 28 janvier 2015

Mesdames et messieurs,

Je vous ai proposé cette semaine de nous rencontrer pour examiner ensemble les conséquences à tirer du rapport remis par les deux experts missionnés par la Ministre de l'écologie le 19 janvier dernier. Il ressort de ce rapport, ainsi que de la communication voulue par la Ministre, que le projet dans sa forme actuelle n'est plus d'actualité. Les solutions alternatives évoquées par le rapport vont nécessiter de nouvelles études et de nouvelles procédures qui vont prendre plusieurs mois, voire plusieurs années. Il y a donc lieu de discuter des conditions d'un retour à la normale sur le site de Sivens.

Il me paraît en effet urgent que les riverains soient en mesure d'exploiter leurs terres dans des conditions satisfaisantes, que la maison forestière de Sivens puisse reprendre un fonctionnement normal et enfin que l'accès au site soit libre afin d'envisager très vite les modalités de réhabilitation de la zone humide.

Pour ce faire, il est nécessaire que nous discutions des conditions d'intervention d'ERDF pour rétablir l'alimentation électrique et des conditions de rétablissement de la circulation sur le site. Je tiens à ce que cet objectif soit atteint dans le cadre d'une démarche concertée et apaisée.

Je tiens aussi que cette démarche soit engagée très rapidement pour démontrer la capacité de dialogue dont nous sommes capables et faire retomber les tensions autour de ce dossier. Il en va de notre responsabilité collective.

Vous aviez souhaité lors de précédents échanges me rencontrer en dehors de la préfecture. Le maire de Marssac a accepté de mettre à notre disposition une salle pour permettre de nous réunir. Je vous propose de nous y rencontrer soit le mardi 3 février à 11 heures soit le jeudi 5 février à 15 heures.

Je vous remercie de faire connaître votre accord sur une de ces deux dates à mon directeur de cabinet qui réglera les modalités d'organisation de la rencontre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


THIERRY GENTILHOMME

Collectif "Tant qu'il y aura des Bouilles"